

 **CFA de l'académie de Versailles** 

CAP INSTALLATEUR EN FROID ET CONDITIONNEMENT D'AIR

UFA Pierre Mendès-France - 1 Rue de Goussainville 95400 Villiers-le-Bel

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP spécialité installateur en froid et conditionnement d'air est un frigoriste-climaticien qualifié, spécialisé capable de :

- Lire, comprendre des pièces techniques (notices techniques, plans, schémas,...) liées aux équipements d'une installation dimensionnée,
- Appliquer à partir de consignes, les exigences réglementaires et environnementales,
- Préparer, installer, raccorder les équipements et effectuer l'assemblage de tous les organes de systèmes frigorifiques et climatiques, en autonomie sur des installations de puissance frigorifique < 5 kW et en équipe sur les autres installations,
- Appliquer les procédures d'autocontrôle
- Réaliser les réglages de base, les tests nécessaires et la mise en service d'une installation monoétagée en autonomie (sur des installations de puissance frigorifique < 5kW) et en équipe sur les autres installations,
- Contribuer à la réalisation du diagnostic,
- Effectuer le dépannage avec assistance,
- Réaliser l'entretien préventif,
- Rendre compte, y compris à distance,
- Renseigner les documents de mise en service et d'intervention des installations,
- Communiquer avec les clients et les exploitants, le personnel de l'entreprise, les fabricants, les fournisseurs, les autres corps de métier

CONTENU

Compétences professionnelles :

COMMUNIQUER :

- Compléter, transmettre
- Communiquer avec les différents acteurs
- Rendre compte

S'INFORMER PRÉPARER :

- Organiser des informations
- Contrôler les éléments nécessaires à la réalisation
- Préparer les conditions d'intervention sur site
- Sécuriser l'intervention

INSTALLER CONTROLER

- Organiser le poste de travail
- Identifier sur site les réseaux d'alimentation
- Implanter, manutentionner, fixer les supportages, les équipements, et les fixations
- Façonner, raccorder, assembler, isoler, les circuits (frigorifique, hydraulique, aéraulique)
- Réaliser des opérations simples de soudage de l'acier et raccorder le PER
- Câbler, repérer, connecter les liaisons électriques et électroniques
- Contrôler la mise en œuvre des équipements électriques et fluidiques installés
- Trier, valoriser les déchets
- Vérifier l'étanchéité d'un circuit (frigorifique, hydraulique) avant mise en service
- Tirer au vide le circuit frigorifique
- Manipuler le fluide frigorigène et les huiles
- Contrôler l'étanchéité d'un circuit frigorifique chargé en fluide
- Intervenir sur un circuit hydraulique ou aéraulique
- Mesurer, comparer des grandeurs
- Paramétrer ou régler les valeurs de consigne reçues sur tout organe de régulation et de sécurité

- Raccorder les équipements de charge, de mesure et de contrôle

ENTRETENIR :

- Remplacer des composants de l'installation

Savoirs :

- Français et Histoire- Géographie
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langue vivante étrangère

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 400 h

DATES

Date de début : 02 septembre 2025

Date de fin : 29 août 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Toute personne ayant suivi la scolarité d'une classe de 4ème ou ayant une expérience professionnelle dans les métiers de l'électrotechnique ou chauffage et plomberie.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (ex V)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
CAP installateur en froid et conditionnement d'air

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CAP installateur en froid et conditionnement d'air peut travailler dans des entreprises : - du domaine du génie climatique et/ou du génie frigorifique intervenant dans l'installation, la maintenance et le dépannage, - de fabrication et d'assemblage d'équipements frigorifiques et de conditionnement d'air, - intervenant en exploitation sur des sites industriels et commerciaux comportant des systèmes frigorifiques et/ou conditionnement d'air :

- agroalimentaire
- secteur de la santé
- défense
- tertiaire
- mortuaire
- du froid embarqué (container, routier, ferroviaire, aérien et maritime).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en deuxième année.

[Fiche RNCP 38560](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Electricité, énergie
- Génie climatique

CONTACT

Mr Jérôme Marie
Téléphone : 01.34.38.31.05
Email : jerome.marie1@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

